



COLLEGE NATIONAL DES GYNECOLOGUES OBSTETRICIENS DU BENIN

Siège social : CHU-MEL 01 BP 107 Cotonou – Enregistré sous le n° 2016/1535/DEP-LIT/SG/SAG-ASSOC du 20 juin 2016
Tel : (229) 96 96 10 96 / 64 44 40 44 Fax : (229) 21 30 52 23 Site web : www.cngob.com Mail : cngob2014@gmail.com

PRESENTATION DU CNGOB

Compte : Société Générale Bénin (SGB) : N°0 350 334 230 01 (Code guichet : 01003 ; Clé RIB : 45)
IBAN : BJ104 01003 350 334 230 01 45 ; CODE SWIFT : SOGEBBJJ

INTRODUCTION

Le Collège National des Gynécologues Obstétriciens du Bénin (CNGOB) a été créé le 27 juillet 2014 suite à l'Assemblée Générale constitutive tenue au grand amphithéâtre de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de Cotonou

1. COMPOSITION, BUT ET OBJECTIFS

Le CNGOB est une société savante à durée illimitée et regroupe l'ensemble des gynécologues obstétriciens du Bénin et de la diaspora, des secteurs public et privé, en activité ou à la retraite. C'est une association apolitique, laïque et à but non lucratif. Elle exclut toute considération fondée sur l'idéologie, le sexe et la race.

Le CNGOB est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Le CNGOB est doté de statuts et d'un règlement intérieur.

Les organes du CNGOB sont : L'Assemblée Générale (AG) ; Le Bureau Exécutif (BE) ; Les Commissions Techniques ; Le Commissariat aux Comptes.

Le BE est composé de neuf (09) membres (Président, Vice-Président, Secrétaire Administratif, Secrétaire Administratif Adjoint, Secrétaire Scientifique, Secrétaire Scientifique Adjoint, Secrétaire à l'Organisation et à la Communication, Trésorier Général, Trésorier Général Adjoint).

Le CNGOB peut entretenir des relations et échanges avec d'autres organisations de gynécologie, d'obstétrique et des disciplines connexes, avec d'autres associations ou groupements œuvrant pour la promotion de la santé et avec toutes les sociétés nationales et internationales ayant les mêmes objectifs

Le siège social est fixé au Centre Hospitalier Universitaire de la Mère et de l'Enfant Lagune (CHU-MEL) de Cotonou.

01 BP 107 Cotonou. Tél. : (+229) 96 96 10 96 / 64 44 40 44 Fax : (+229) 21 30 52 23, Département du Littoral en République du Bénin

Le CNGOB a pour but de promouvoir la Gynécologie-Obstétrique pour l'amélioration de la qualité de vie de la femme, de l'enfant et de la famille (Article 5 des statuts).

En liaison avec les pouvoirs publics, l'Ordre des médecins, les sociétés savantes et autres associations, le CNGOB a pour objectifs de :

1. consolider la coopération et la collaboration confraternelle entre tous les gynécologues-obstétriciens du Bénin ;
2. assurer sur le plan technique les activités de formation continue en matière de gynécologie et d'obstétrique et développer l'enseignement post universitaire ;

3. élaborer les Recommandations pour la Pratique Clinique (RPC) et participer de manière active à la conception des politiques nationales dans le domaine de la gynécologie et de l'obstétrique ;
4. contribuer à l'amélioration de la formation des spécialistes ;
5. évaluer les pratiques professionnelles et perfectionner l'efficacité technique de ceux qui se consacrent à la gynécologie et à l'obstétrique ;
6. définir les normes d'exercice de la profession de Gynécologue Obstétricien au Bénin en collaboration avec les instances compétentes ;
7. améliorer les conditions d'exercice de la profession au Bénin en l'adaptant aux normes universelles et encourager toute action tendant à défendre les prérogatives professionnelles, l'éthique professionnelle et l'honneur des gynécologues et des obstétriciens ;
8. organiser au bénéfice de ses membres, des manifestations scientifiques et culturelles en rapport avec les objectifs de l'association et œuvrer à la diffusion des informations scientifiques en rapport avec la Gynécologie Obstétrique, la Néonatalogie et toute autre discipline médicale connexe.

2. ACTIVITES DU CNGOB

Le CNGOB est inscrit dans le registre des associations des sociétés civiles sous le n° 2016/1535/DEP-LIT/SG/SAG-ASSOC du 20 juin 2016 avec publication dans le Journal Officiel de la République du Bénin n° 17 du 1^{er} septembre 2016.

Le CNGOB dispose d'un compte bancaire à la Société Générale du Bénin sous le n°0 350 334 230 01 (Code guichet : 01003 ; Clé RIB : 45) IBAN : BJ104 01003 350 334 230 01 45 ; CODE SWIFT : SOGEBJBJ

Il dispose d'un site internet www.cngob.com

En 2018, le CNGOB compte plus de 150 membres gynécologues obstétriciens.

Le CNGOB est membre de la Société Africaine de Gynécologie Obstétrique (SAGO), de la Fédération Africaine et Arabe de Gynécologie Obstétrique (AFOG) et de la Fédération Internationale de Gynécologie Obstétrique (FIGO).

Le CNGOB entretient des relations et échanges avec d'autres organisations de gynécologie, d'obstétrique et des disciplines connexes, d'autres associations ou groupements œuvrant pour la promotion de la santé et avec toutes les sociétés nationales et internationales ayant les mêmes objectifs

Ainsi, le CNGOB entretient des relations de coopération avec le Ministère de la Santé de Bénin et ses Partenaires Techniques et Financiers nationaux et internationaux ; les autres sociétés savantes béninoises.

Au niveau national, le CNGOB collabore avec :

- L'Unité de Gynécologie Obstétrique de la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou pour l'amélioration de la qualité de formation en gynécologie obstétrique d'une part et pour l'amélioration de la compétence des prestataires des maternités du Bénin d'autre part.
- L'Ordre National des Médecins du Bénin (ONMB) pour la régulation des activités de gynécologie obstétrique au Bénin pour la régulation des activités de gynécologie obstétrique au Bénin
- L'Association Béninoise pour le Marketing Social et la Communication pour la Santé (ABMS) qui est une Organisation Non Gouvernementale béninoise, membre du réseau de Population Services International (PSI) ;
- Le Centre de Recherche en Reproduction Humaine et en Démographie (CERRHUD)
- Toutes les autres sociétés savantes médicales qui s'intéressent aux questions de la femme et de l'enfant

A cet effet, le CNGOB participe, aux côtés des autres organisations et/ou associations, à l'organisation du système sanitaire du Bénin et l'élaboration des normes et guides de prévention et de prise en charge des patientes en gynécologie obstétrique pour l'amélioration de la santé maternelle et du nouveau-né, conformément aux recommandations les plus actualisées.

Parmi les partenaires techniques et/ou financiers qui travaillent avec le CNGOB, l'on peut citer :

- L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ;
- Le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) ;
- L'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS) ;
- L'Agence des États-Unis pour le développement international (USIAD) ;
- Le Réseau de Population Services International (PSI) ;

Sur le plan scientifique, le CNGOB organise des réunions et/ou congrès scientifiques et participe également à des assises scientifiques régionales et internationales.

Dans ses actions, le CNGOB n'oculte pas les activités sociales et culturelles.

Fait à Cotonou, le 10 décembre 2019
Pour le Bureau Exécutif du CNGOB
Le Secrétariat Scientifique,